

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 28/10/2024 - 6751 - 2007 B 00522 - 501 556 971 - 3 MO PERFORMANCE

SAS 3MO-PERFORMANCE

Rue de Bruxelles
Z.I. Les Bozées
53000 – LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2024

SIREN 501 556 971

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laual@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2024

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3MO-PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 8 octobre 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

Marc CHEMINEAU
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan Actif

	30/04/2024			30/04/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 478	7 478		
Frais de recherche et de développement	2 519 719	1 799 568	720 151	1 037 981
Concessions, brevets et licences	82 376	78 661	3 716	
Fonds commercial (1)	2		2	2
Autres	258 471		258 471	241 702
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	83 424	30 829	52 594	53 968
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 163 414	1 500 348	663 066	624 152
Autres	300 610	203 730	96 879	84 992
Immobilisations corporelles en cours	20 049		20 049	13 091
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				700
Autres	43 188		43 188	34 878
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 478 731	3 620 615	1 858 116	2 091 466
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	1 214 747	133 307	1 081 440	951 288
En cours de production de biens	6 064 122	252 491	5 811 630	5 566 085
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	97 658		97 658	62 674
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	281 584		281 584	382 793
Autres créances	434 419		434 419	485 069
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 557 663		2 557 663	2 439 930
Charges constatées d'avance (3)	121 404		121 404	83 516
ACTIF CIRCULANT (II)	10 771 596	385 798	10 385 798	9 971 355
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	16 250 327	4 006 413	12 243 914	12 062 821
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2024	30/04/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 972 900)	1 972 900	1 972 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 759 004	1 759 004
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	78 380	78 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 294	304 294
Report à nouveau	-858 121	-1 944 630
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 539 784	1 086 509
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	4 796 240	3 256 456
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	378 653	378 653
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	445 866	587 973
Emprunts et dettes financières divers	1 207	1 143
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 430 916	852 968
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	747 863	866 572
Dettes fiscales et sociales	760 477	833 879
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 796 598	2 939 827
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	886 096	2 345 349
DETTES (IV)	7 447 674	8 806 364
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	12 243 914	12 062 821
(1) Dont à plus d'un an	3 142 563	3 473 650
Dont à moins d'un an	2 874 195	4 479 746
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 500	1 267
(3) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat

	30/04/2024			30/04/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	36 240	3 804	40 044	47 430
Production vendue (biens)	9 146 677	3 633 905	12 780 582	9 591 892
Production vendue (services)	472 256	196 658	668 914	453 101
Chiffres d'affaires nets	9 655 173	3 834 367	13 489 540	10 092 423
Production stockée			509 987	1 156 176
Production immobilisée			196 007	105 429
Subventions d'exploitation			12 456	40 918
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			36 336	50 728
Autres produits			8 934	321
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			14 253 262	11 445 995
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			6 927	7 858
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 501 739	2 523 414
Variation de stock			-152 795	-136 627
Autres achats et charges externes (5)			5 750 216	4 088 223
Impôts, taxes et versements assimilés			148 865	147 847
Salaires et traitements			2 442 580	2 260 987
Charges sociales			844 481	781 010
Dotations aux amortissements sur immobilisations			596 055	537 713
Dotations aux provisions sur immobilisations			204 850	
Dotations aux provisions sur actif circulant			288 991	39 541
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 695	13 451
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			12 633 604	10 263 418
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			1 619 658	1 182 578
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			49 352	2 015
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			49 352	2 015
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			135 129	76 753
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			135 129	76 753
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-85 777	-74 738
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			1 533 881	1 107 840

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2024	30/04/2023
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	20 030	
Sur opérations en capital		2 900
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	20 030	2 900
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 203	64 272
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 746
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	13 203	73 018
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	6 827	-70 118
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	7 637	
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 712	-48 787
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 322 643	11 450 910
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 782 860	10 364 402
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	1 539 784	1 086 509
(1) Dont produits sur exercices antérieurs	20 030	
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	5 110	1 181
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	398 150	458 687
(6) Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE



Préambule

L'exercice social clos le 30/04/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 243 914,05 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 539 783,69 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Faits caractéristiques de l'exercice

Crédit Impôt Recherche

La société 3 MO PERFORMANCE a mené des opérations de recherche, de développement et d'innovation sur l'exercice 2023/2024, dont les dépenses éligibles au « Crédit Impôt Innovation » s'élèvent à 248 092 €.

Ces dépenses ont conduit à comptabiliser une créance relative au « crédit impôt innovation » pour 74 428 €.



Règles et méthodes comptables

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche s'élèvent à 248 092 Euros et sont comptabilisés en charges en application de l'article 311-3 du P.C.G.

Coût de développement

Les coûts de développement se rattachant à des projets nettement individualisés, sont inscrits à l'actif (P.C.G. article 311-3). Les coûts engagés sur 2023/2024 sont comptabilisés dans les rubriques suivantes :

♦ coûts de développement	:	179 238 €	immobilisés sur l'exercice 2023/2024 et amortissables sur 4 à 7 ans
♦ immobilisations incorporelles en cours	:	258 471 €	
♦ immobilisations corporelles en cours	:	20 049 €	

dont une variation des en-cours de recherche et développement de – 23 728 € sur l'exercice 2023 /2024.

Etant développés en interne, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé par production immobilisée incorporelle pour 196 007 Euros.

Une dépréciation a été comptabilisée sur l'exercice 30/04/2024 pour un montant de 204 850 €. En effet, le projet Réducteur RENAULT MASTER H5 (9059) présent dans le compte 203000 – Frais de recherche et développement est clos à ce jour et le montant de la Valeur résiduelle représente 204 850 €.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de moules
sis Z.I. Les Bozées – Rue de Bruxelles à LAVAL (53000)
a été acquis le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de : 1 €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 1 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.
La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

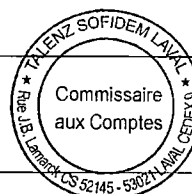
Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et méthodes comptables (suite)

Amortissements

La société applique des durées d'amortissement conformes aux durées réelles d'utilisation.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du " coût unitaire moyen pondéré ".

Les en-cours sont valorisés sur la base des ordres de fabrication selon le prix de revient multiplié par le taux d'avancement.

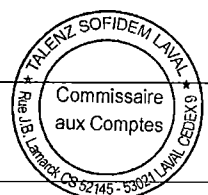
Comparabilité des exercices

Au 30/04/2024, conformément au plan comptable général, le poste client correspond au solde des créances clients diminuées des avances Factor.

Le montant des créances cédées au FACTOR était de 1 432 731 € au 30/04/2024 contre 1 544 948 € au 30/04/2023.

Stock produits semi-finis BV

Au 30/04/2024, le stock de produits semi-finis BV au Bilan est comptabilisé dans la rubrique « En cours de production de biens ».



Notes sur le bilan actif

Coûts de développement	Valeur brute	Amortissement	Dépréciation	Valeur nette	Taux
Coûts de développement	2 519 719	1 594 718	204 850	720 151	%

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 668 140	199 907		2 868 047
Immobilisations corporelles	2 207 459	360 038		2 567 497
Immobilisations financières	35 578	9 810	2 200	43 188
TOTAL	4 911 176	569 755	2 200	5 478 732

Amortissements (hors dépréciations)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 388 454	292 403		1 680 857
Immobilisations corporelles	1 431 256	303 652		1 734 908
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 819 710	596 055		3 415 765

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	7 478	7 478	0	de 3 à 5 ans
Frais recherche et développement	2 519 719	1 594 718	925 000	de 4 à 7 ans
Logiciels	82 376	78 661	3 716	de 1 à 3 ans
Clientèle	2	0	2	Non amortiss.
Constructions	63 618	23 223	40 395	de 5 à 20 ans
Inst.agenc./constructions	19 806	7 606	12 200	10 ans
Matériels et outillages	1 806 586	1 280 289	526 297	de 2 à 30 ans
Outillage industriel	286 954	159 201	127 753	de 3 à 5 ans
Agencs aménagts matériel out.indust.	69 874	60 859	9 016	5 ans
Agenc., installations générales	192 533	113 025	79 508	de 3 à 7 ans
Matériel informatique	83 671	67 679	15 992	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	24 405	23 027	1 379	de 3 à 5 ans
Immos corporelles en cours	20 049	0	20 049	Non amortiss.
Immob. incorporelles en cours	258 471	0	258 471	Non amortiss.
TOTAL	5 435 544	3 415 765	2 019 779	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Immobilisations incorporelles		204 850			204 850
Stocks et en-cours	98 713	288 991	1 906		385 798
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	98 713	493 841	1 906		590 648

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	43 188		43 188
Actif circulant et charges d'avance	837 407	837 407	
TOTAL	880 595	837 407	43 188

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 821
Disponibilités	20 735
TOTAL	50 556

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant des charges constatées d'avance est de 121 404 euros.



Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19 729	100,00	1 972 900
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19 729	100,00	1 972 900

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	824 519	165 424	659 095	
Dettes financières diverses	1 207	1 207		
Fournisseurs	747 863	747 863		
Dettes fiscales et sociales	760 477	760 477		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 796 598	225 523	1 612 861	958 214
Produits constatés d'avance	886 096	886 096		
TOTAL	6 016 759	2 786 590	2 271 956	958 214

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 984
Emprunts et dettes financières divers	64
Fournisseurs	59 906
Dettes fiscales et sociales	498 537
Autres dettes	4 160
TOTAL	578 650

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant des produits constatés d'avance est de 886 096 euros.



Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	40 044	0,30 %
Ventes de produits finis	12 891 842	95,57 %
Ventes de produits résiduels	5 946	0,04 %
Production de travaux	281 912	2,09 %
Etudes	35 544	0,26 %
Produits des activités annexes	351 459	2,61 %
Rabais, remises & ristournes accord	-117 206	-0,87 %
TOTAL	13 489 540	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 619 658	-6 712	1 626 370
Résultat financier	-85 777		-85 777
Résultat exceptionnel	6 827		6 827
Participation des salariés	-7 637		-7 637
TOTAL	1 533 072	-6 712	1 539 784

Charges exceptionnelles	
La société a comptabilisé des charges exceptionnelles liées :	
· au Redressement judiciaire (Frais et honoraires) pour	8 063 Euros
· à des amendes et pénalités	30 Euros
· à des charges sur exercices antérieurs	5 110 Euros

Total	13 203 Euros



Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
Le montant hors taxes des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'est élevé à	11 150 €
Ils ne concernent que sa mission légale	

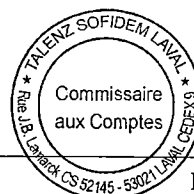
Effectifs au 30/04/2024	Nombre
Cadres	11
Ouvriers	43
Techniciens	5
Agents de maîtrises	4
Employés	1
TOTAL	64

Engagements en matière de retraite	
La dette actuarielle au 30 avril 2024 est estimée, charges comprises, à la somme de 327 749 €uros.	
Cette somme n'est pas comptabilisée.	
Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :	
Méthode de calcul	: prospective prorata temporis
Convention collective	: Métallurgie Mayenne
Base	: salariés présents en C.D.I. au 30 avril 2024
Age de départ en retraite	: 65 ans
Initiative de départ	: salarié
Table de mortalité	: TV 88/90
Progression annuelle de salaire	: 2,0 % constant
Table de rotation du personnel	: 1 % (moyenne)
Taux d'actualisation	: 3,50 %
Taux de charges sociales	: 45 %



Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements	114 028					114 028
TOTAL	114 028					114 028
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	456					456
Engagements de crédit-bail mobilier	1 219 608					1 219 608
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	1 220 064					1 220 064



Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier			
Matériel et outillage	1 866 778	425 345	2 292 123
Autres immobilisations	103 108	8 560	111 668
TOTAL	1 969 886	433 905	2 403 791

Redevances restantes dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	390 873	795 394		1 186 267
Autres immobilisations	6 120	13 150		19 270
TOTAL	396 993	808 544		1 205 537

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage		14 071		14 071
Autres immobilisations				
TOTAL		14 071		14 071

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier	
Matériel et outillage	3 492 461
Autres immobilisations	130 938
TOTAL	3 623 399



SAS 3MO-PERFORMANCE

Rue de Bruxelles
Z.I. Les Bozées
53000 – LAVAL

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 avril 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 24 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention de prestations administratives

Personne concernée :

SEAH Technologies, associée détenant plus de 10% du capital social.

Nature et objet :

Avenant n°5 du 8 janvier 2024 à la convention des prestations administratives du 29 juillet 2013.

Le montant de la facturation mensuelle est désormais porté à 37 500 € HT à compter du 1^{er} janvier 2024.

Modalités

Montant constaté en charges dans l'exercice écoulé : 396 667 €

Fait à Laval, le 8 octobre 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS


Marc CHEMINEAU
Commissaire aux Comptes
Associé

3MO PERFORMANCE
Société par actions simplifiée au capital de 1.972.900 euros
Siège social : Rue de Bruxelles, Zone Industrielle Les Bozées, 53000 Laval
501 556 971 R.C.S. Laval

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2024

L'Assemblée Générale,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.539.784 euros de la manière suivante :

- au compte *Report à Nouveau*, la somme de..... 858 121 euros
afin d'apurer intégralement le déficit antérieur,

Le solde, soit la somme de 681.663 euros, comme suit :

- à la *Réserve Légale*, la somme de..... 118 910 euros
afin qu'elle atteigne le dixième du capital,
- le reliquat, soit 562 753 euros
au compte *Autres Réserves*.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **prend acte** qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 octobre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme le 23 octobre 2024

Par : SEAH TECHNOLOGIES

Titre : Présidente

Représentée par Monsieur Stéphane Rogeon

